

ESA/STAT/AC/136.5

ESA/STAT/AC.136.5



UNITED NATIONS
DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS
STATISTICS DIVISION

**Regional Workshop for African countries on
Compilation of Basic Economic Statistics jointly organized by
United Nations Statistics Division (UNSD) and
African Centre for Statistics at Economic Commission for Africa (ACS)**
16-19 October 2007, Addis-Ababa, Ethiopia

Integrated economic statistics

Statistical Commission

Thirty-seventh session

7-10 March 2006

Item 3 (c) of the provisional agenda*

Integrated economic statistics

Report of the Secretary-General

Summary

The present report presents a proposal for the establishment of an integrated programme on economic statistics based on the recommendations of the Expert Group Meeting on Distributive Trade, the Expert Group Meeting on Industrial Statistics and the International Workshop on Economic Census organized by the Statistics Division. The report concludes with points for discussion.

I. Introduction

1. Over the years, the Statistical Commission has considered the work of many different task forces, city groups and inter-agency working groups engaged in economic statistics.
2. With the prominence of services activities in national economies, services statistics have received increased attention. This interest has led to the international review of conceptual and practical issues in service statistics prepared by the Australian Bureau of Statistics and presented to the Statistical Commission at its thirty-fourth session in 2003.¹ Subsequently, the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) prepared two reports² presented to the Commission at its thirty-fifth and thirty-sixth sessions in 2004 and 2005. These reports, which demonstrated that significant methodological contributions have been made by international organizations and statistical groups, also recognized the need for international coordination to ensure that the agreed priorities be addressed within a collective integrated approach. As a result, the Commission requested OECD to take the lead in establishing the Intersecretariat Working Group on Service Statistics.
3. In an effort to broaden the review to statistics of goods producing industries, the Statistical Commission, at its thirty-sixth session, requested that the Ministry of Internal Affairs and Communications of Japan prepare the programme review on industrial statistics for its thirty-seventh session.
4. Commensurate with the balanced approach taken by the Statistical Commission, the Statistics Division organized the Expert Group Meetings on Distributive Trade (New York, August 2005), the Expert Group Meeting on Industrial Statistics (New York, September 2005) and the International Workshop on

Economic Census (Beijing, July 2005).³ The three meetings, which brought together experts in industrial and services statistics, national accounts, price and volume, classifications, business registers and trade from international organizations and from developed and developing countries, allowed for a profound review. The experts provided not only inputs in the review programme on industrial and distributive trade statistics but also discussed the implications of an integrated economic statistics approach on the revision of standards, including: International Recommendations of Statistics of the Distributive Trades and Services (ST/ESA/STAT/Ser.M/57); International Recommendations for Industrial Statistics (ST/ESA/STAT/Ser.M/48/Rev.1); Index Numbers of Industrial Production (ST/STAT/Ser.F/1); and Strategies for Measuring Industrial Structure and Growth (ST/ESA/STAT/Ser.F/65).

5. At the meetings Member States emphasized that an integrated approach to economic statistics by national statistical systems would meet the high demand for timely economic statistics of high quality in a cost effective way. Such an integrated economic statistics programme would encompass both industrial and services statistics and aim at compiling, in the most cost efficient way, basic economic data across sectors, consistent with macroeconomic statistics. This would result in an integrated data system responsive to the need for a wide range of data for a wide range of data users, including policymakers in Governments, industry and the business community. Many countries have already embraced this approach and are implementing new cost effective and highly integrated collection and estimation programmes.

6. The policy relevance of economic statistics and the need for their harmonization has been stressed by numerous international forums and agencies. The International Labour Organization (ILO), for example, advocates the measurement of employment and income contributions by informal household enterprises in countries with a view to promoting appropriate governmental policies. The decision of the OECD Ministerial Conference on Small and Medium-Sized Enterprises (Istanbul, 2004) to promote the measurement of similar contributions by small and medium-sized enterprises is yet another case in point. These policy demands require conceptual coherence and statistical comparability across goods and services producing activities.

7. The momentum created by the simultaneous revisions of international statistical standards on national accounts, product and economic activity classifications, industrial statistics, industrial production indexes, distributive trade statistics and other services statistics has provided a unique opportunity for the development of an integrated approach to economic statistics. At all three meetings organized by the Statistics Division, Member States recommended that the Division should work with them and with international agencies to use this opportunity to establish a programme that would ensure coordination among the different programmes and activities in the field of economic statistics.

8. At the request of Member States, the Statistics Division has developed a strategic response on an integrated economic statistics approach as a basis for an exchange of views at the thirty-seventh session of the Statistical Commission. The vision of the Division is to establish a collective programme with agreed coordination mechanisms encompassing a broad field of economic statistics, including industrial and services statistics, national accounts and related statistics. The present report summarizes the discussions at the above-mentioned meetings.

II. The integrated economic statistics programme

9. The Statistical Commission has identified the need for the coordination of activities in services statistics on numerous occasions. Until now, these activities have been characterized by several independent, though interrelated, initiatives. Such coordination should be based on an economic statistics programme integrated by a collective research agenda for the various existing statistical groups operating in the area of economic statistics in order to ensure that work converges into a common framework. The results of the statistical research should feed into the revision and implementation of agreed standards on business and trade statistics, international classifications and price and production indexes. This coordinated approach would result in a more efficient use of resources both at the national and the international level.

10. Five components of work for the economic statistics programme are envisaged, including: (a) promotion of an integrated approach to economic statistics; (b) development of concepts; (c) coordination among various statistical groups operating in the field of economic statistics; (d) implementation of the integrated economic statistics programme in countries; and (e) harmonization of data collection activities. These components are discussed in detail below.

A. Promotion of an integrated approach to economic statistics

11. The novelty of the proposed integrated approach to economic statistics would require raising awareness of the need, feasibility and benefits of such an approach. Often, for historical reasons, programme elements of economic statistics, such as high frequency and structural business statistics, are carried out independently and may use conflicting concepts, definitions, coverage of data items and classifications for data collection across economic activities and size classes of enterprises. The proposed programme should play an active role in raising awareness of the advantages of a common but flexible statistical infrastructure in defining units, applying classifications and defining variables to be collected from the units. Such consistency in concepts and methods will enhance comparability of data across different programme elements, more efficient use of resources, integration of multiple surveys and better quality of survey and administrative data. In addition, this approach should redress the data gaps and simultaneously improve the data quality for the compilation of national accounts.

12. The proposed programme should promote the adoption of various international standards on economic statistics, including a quality assessment of their scope and compliance. This will be instrumental in the harmonization of national practices and will result in improved international economic statistics with enhanced comparability.

B. Development of methodology

13. Member States identified the convergence of statistical concepts and practices across economic activities, size classes of enterprises, time and regions, and coherence with the *1993 System of National Accounts* (1993 SNA) as the central elements of the integrated statistical methodology. These elements were referred to as horizontal and vertical integration. Horizontal integration could be considered to be a process view involving the harmonization of collection, processing, compilation and dissemination methods across economic activities, class sizes of enterprises, time and regions. Vertical integration could be considered to be a quality view that strives for conceptual coherence with the *1993 System of National Accounts* and related standards.

14. The revisions of the existing international recommendations on industrial statistics, distributive trade and services statistics and related production indexes, being undertaken by the Statistics Division provide a unique opportunity to move towards an integrated approach to economic statistics. Uniform methodologies, consistent concepts, definitions and classifications as well as integration of time and space references should be adopted. The framework of the *1993 System of National Accounts* should be seen as the umbrella framework ensuring the overall conceptual coherence of economic statistics.

15. The proposed programme aims at promoting the development of a common set of target indicators on economic statistics relevant to all economic activities and size classes of enterprises differentiated by structural and high frequency data. Their definitions, formats and coverage should be in line with the internationally agreed statistical concepts and classifications as well as data collection, processing and dissemination methods.

C. Coordination among various statistical entities operating in the field of economic statistics

16. There are many independent yet interrelated activities carried out in the area of economic statistics. The report of the Australian Bureau of Statistics on services statistics¹ lists a variety of international and regional working groups on services as well as groups whose work is, in part, relevant to services statistics (but still fully relevant to the broader field of economic statistics). The OECD reports² give an overview of the activities of these groups. Future reports by OECD will continue to provide information on progress made by these groups.

17. The meetings identified the need for coordinating the activities of these

statistical groups not only in the area of services statistics, an activity already undertaken by the OECD. The necessity for coordination extends to the broader context of economic statistics, including industrial and services statistics, as well as national accounts and related statistics. The benefits of coordinating activities in economic statistics are evident and will ultimately result in resource-efficient data collection activities.

18. Building on the reports of the Australian Bureau of Statistics and the Organization for Economic Cooperation and Development, the proposed programme would (a) identify statistical groups working on key elements of economic statistics and analyse their work programmes, (b) determine clear channels of communication with various groups, (c) agree with those groups on a research agenda that will feed into the programme of work of advancing conceptual as well as practical development; and (d) establish a central website, to serve as a knowledge platform and facilitate communication between various groups.

19. Owing to the large number of groups working in this area, the programme will first have to identify a subset of these groups that would be willing to contribute to key elements of the methodology, based on agreed priorities. Candidates for such a “core set” of working groups include: the Voorburg Group on Services Statistics, the International Working Group on Price Indices (The Ottawa Group); the International Roundtable on Business Survey Frames; and the Delhi Group on Informal Sector Statistics.

20. The programme will build on work undertaken by related groups at the regional level, including: the Economic Commission for Europe/OECD/Eurostat Steering Group on Business Registers; the Eurostat Steering Group on Structural Business Statistics; the OECD Short-Term Economic Statistics Expert Group (task force on short-term indicators for services); the OECD Working Party on Indicators for the Information Society; and the OECD National Experts on Science and Technology Indicators.

D. Implementation of an integrated economic statistics programme

21. The revision of existing statistical standards and the introduction of new standards on economic statistics will increase the need for assistance to countries. Requests for assistance will not only cover services statistics but the broader range of economic statistics. To address this increasing request, a set of practical compilation and training manuals should be developed to complement the existing and new statistical standards. When coordinating the development of training materials, the programme should foster exchanges of best practices and aim to establish a roster of technical assistance providers. Within this component, the programme needs to develop assessment tools to monitor implementation, data quality and comparability.

22. While the efforts of international organizations are important in developing and promoting an integrated economic statistics programme, the implementation of such a programme remains, essentially, a country prerogative. The role of the Statistics Division and other international organizations is to assist national statistical offices in customizing and executing such a programme.

E. Harmonization of data collection activities

23. Historically, data collection activities have been often implemented in an independent and uncoordinated manner. Both the rapidly changing business structures, including the way businesses are organized and operate in the national and global economy, and the ongoing efforts to minimize the costs and response burden dictate the need for re-evaluating and improving survey programmes. These programmes will require the redesign of business survey frames with the objective of integrating the frames into a limited number if not a single business survey programme, the design of which will be based on a central business register, to be systematically updated using data from surveys as well as from administrative records.

24. The rationale behind harmonized data collection includes: (a) using common generic processing techniques and methods for editing the data and making imputations simultaneously for all types of units across different economic activities; (b) storing the data in a centralized database (data warehouse), accessible under strictly defined authorization rules by all departments of a statistical office; (c) making the data available for multi-purpose uses, including increased use for analytical purposes; (d) identifying and eliminating the incoherence in data between the establishment information and enterprise information, or other levels of large complex units; and (e) expanding the use of electronic reporting system and/or automated form processing system.

25. Elements of such a harmonized data collection process include economic census, business registers and administrative data. They are discussed in detail below.

Economic census

26. Economic census is still an important statistical activity in many countries. Its role is (a) to provide a country with comprehensive and detailed information about the structure of its economy; (b) to establish the statistical foundation for continuing economic analysis; and (c) to provide the information needed for constructing/maintaining a country's business register in order to provide a frame for business surveys. The census planning and organization and the subsequent transformation of census's basic data into national accounts aggregates require a long period of careful preparation, skilled staff and considerable financing. Unfortunately, in the circumstances of rapidly changing economic environment, this information quickly becomes outdated.

27. Countries often use infrequent economic censuses as a benchmark enquiry in a combination with surveys of different frequency between the benchmark years. The recent Statistics Division survey⁴ on the factors impeding the implementation of the *1993 System of National Accounts* among developing countries has confirmed the pronounced tendency of countries to substitute expensive benchmark surveys by a framework of coordinated annual (and less frequent) business surveys.

28. Recognizing that economic census is a method of data collection that has not only advantages but presents a number of challenges to the statistical authorities, the programme will continue promoting its use as an important source of data and tool for update of survey frames to developing economies in the process of developing a business register as well as to those having a large informal sector.

29. The programme will also place increasing emphasis on the need for integrating the surveys of various frequencies so that the data produced by each survey may supplement those produced by others. The adoption of standards, and thereby consistent definitions, across economic activities will facilitate the integration of surveys.

Business register

30. A business register is a central sampling and weighting frame for all business surveys. The establishment of such a register is essential for the full coordination between surveys that use the same basic information about business units. The programme should promote their establishment in countries where business registers are not in place and provide clear guidance on how to use them in the context of integrated economic statistics programme.

31. In order to assist countries in developing business registers, the Statistics Division plans to conduct an international workshop in 2006 to bring together developed and developing countries. A technical manual on business registers would be developed over time to document key elements of such registers and current best practices.

Administrative data

32. An increasing number of countries are looking into the possibility of using administrative sources more extensively for statistical purposes because of the advantages they offer. Administrative information can be used either directly for production of statistical data or for the verification of already compiled aggregates as well as for filling gaps of data missing in statistical surveys.

33. Promoting the extensive use of administrative information for the purpose of official statistics does not imply that administrative data should replace traditional statistical techniques, but rather that it should be used to supplement and reinforce them. Statistical authorities are encouraged to cooperate with Government agencies to promote efficient data capture to serve both administrative and statistical purposes.

III. Looking ahead

34. Taking into account the recent recommendations of the Statistical Commission in the field of economic statistics and the thrust of the main conclusions of the three meetings organized by the Statistics Division in 2005, the Commission may wish to consider the issue of coordination among the various groups undertaking research in the field of economic statistics. A light coordination mechanism could be put in place. The Division could report back to the Commission at its next session on viable modalities of such a light coordination mechanism, as well as on the work programme on integrated economic statistics.

IV. Points for discussion by the Commission

35. **The Statistical Commission may wish to express its views on:**

(a) Consideration of the proposed integrated economic statistics programme as a useful and feasible concept for the future development of the field of economic statistics;

(b) Exploration of the modalities of a light coordination mechanism among the various groups dealing with economic statistics;

(c) Provision of further guidance to the Statistics Division in developing its work programme on integrated economic statistics.

V. Action by the Commission

The Commission:

(a) Welcomed the report of the Secretary-General on integrated economic

statistics³ and endorsed strongly the concept of an integrated economic statistics approach as the appropriate strategy for the development of national and international economic and financial statistics programmes from both user and producer perspectives;

(b) Recommended that the concept of an integrated approach to national economic statistics programmes be operationalized, including by:

(i) Identifying the building blocks, such as business registers, economic censuses, structural and short-term business statistics across economic activities and class sizes, collections through business and household surveys, use of administrative sources, area sampling, classifications, data processing and institutional aspects;

(ii) Formulating priorities reflecting country and regional policy needs;

(iii) Developing appropriate institutional arrangements to ensure necessary coordination among national and regional organizations involved in the compilation of economic statistics;

(c) Recommended also the establishment of a friends of the chair, consisting of Member States and international organizations, to prepare a concept paper on the modalities of the integrated approach to economic statistics, including the feasibility of establishing a mechanism for improving coordination among international organizations and work groups engaged in economic statistics.

Commission de statistique

Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire*

Statistiques économiques intégrées

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport présente une proposition tendant à l'instauration d'un programme de statistiques économiques intégrées, suite aux recommandations des réunions du Groupe d'experts sur le commerce de distribution et du Groupe d'experts sur les statistiques industrielles, et de l'Atelier international sur les recensements économiques, organisé par la Division de statistique. La Commission trouvera en conclusion les questions auxquelles elle est appelée à répondre.

I. Introduction

1. Au fil des années, la Commission de statistique a eu à connaître des travaux de nombreux groupes spéciaux, groupes d'étude et groupes de travail inter-institutions qui s'intéressent aux statistiques économiques.
2. Vu la place de premier plan occupée par les activités de services dans les économies nationales, les statistiques des services recueillent de plus en plus d'attention. Cet intérêt s'est traduit par l'examen, à l'échelon international, des questions conceptuelles et pratiques posées par les statistiques des services, auquel a procédé le Bureau australien de statistique et dont la Commission de statistique a été saisie à sa trente-quatrième session, en 2003¹. Par la suite, l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a rédigé deux rapports² qui ont été présentés à la Commission à ses trente-cinquième et trente-sixième sessions, tenues respectivement en 2004 et 2005. Ces rapports, qui témoignaient des contributions méthodologiques importantes des organisations internationales et des groupes de statistique, reconnaissaient aussi le besoin de coordonner ces activités au niveau international si l'on voulait que les priorités arrêtées soient respectées dans le cadre d'une approche intégrée collective. Aussi la Commission a-t-elle demandé à l'OCDE de prendre la tête des opérations en créant un groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques des services.
3. À sa trente-sixième session, soucieuse d'étendre cet examen aux statistiques des industries productrices de biens, la Commission a demandé au Ministère japonais de l'intérieur et des communications de préparer l'examen du programme de statistiques industrielles pour sa trente-septième session.
4. Gardant à l'esprit la conception équilibrée adoptée par la Commission, la Division de statistique a réuni le Groupe d'experts sur le commerce de distribution

(New York, août 2005) et le Groupe d'experts sur les statistiques industrielles (New York, septembre 2005), ainsi que l'Atelier international sur les recensements économiques (Beijing, juillet 2005)³. Ces trois réunions, qui ont rassemblé des experts des statistiques industrielles et des services, de la comptabilité nationale, des prix et des volumes, des classifications, des registres du commerce et du commerce, d'organisations internationales et de pays développés et en développement, ont permis un échange de vues approfondi. Les experts ont contribué au programme d'examen des statistiques industrielles et du commerce de distribution et ont aussi débattu des incidences de l'intégration des statistiques économiques sur la révision de normes dont les *Recommandations internationales sur les statistiques de la distribution et des services* (ST/ESA/STAT/Ser.M/57), les *Recommandations internationales pour les statistiques industrielles* (ST/ESA/STAT/Ser.M/48/Rev.1), les *Indices de la production industrielle* (ST/STAT/Ser.F/1) et les *Strategies for Measuring Industrial Structure and Growth* (ST/ESA/STAT/Ser.F/65).

5. À ces réunions, les États Membres ont insisté sur le fait que les systèmes statistiques nationaux répondraient, au meilleur coût, à la forte demande de statistiques économiques de qualité, diffusées en temps utile, pour autant qu'ils adhèrent à l'idée de statistiques économiques intégrées. Le programme de statistiques économiques intégrées s'étendrait à la fois aux statistiques industrielles et aux statistiques des services et viserait à collecter, au meilleur coût, des données économiques de base dans les secteurs intéressant les statistiques macroéconomiques. Il déboucherait sur un système de données intégrées propre à satisfaire le besoin de données les plus diverses d'utilisateurs les plus divers, dont les responsables politiques au sein des gouvernements et les décideurs des milieux industriels et commerciaux. De nombreux pays se sont déjà ralliés à cette vision des choses et mettent en place de nouveaux programmes de collecte et d'estimation hautement intégrés d'un bon rapport coût-efficacité.

6. Bon nombre d'instances et d'institutions internationales ont insisté sur l'intérêt que présentaient les statistiques économiques en politique générale et sur le besoin de les harmoniser. Tel est le cas de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui préconise aux pays de prendre en compte la contribution apportée au niveau de l'emploi et du revenu par les entreprises familiales informelles, pour arrêter les politiques qui s'imposent. La décision de la Conférence des Ministres en charge des petites et moyennes entreprises, organisée par l'OCDE (Istanbul, 2004), de promouvoir la prise en compte de la contribution des petites et moyennes entreprises en est un autre exemple. Ces exigences de politique générale supposent harmonisation des concepts et comparabilité statistique d'un bout à l'autre de l'éventail des activités productrices de biens et de services.

7. La révision simultanée des normes statistiques internationales applicables à la comptabilité nationale, aux classifications des produits et des activités économiques, aux statistiques industrielles, aux indices de production industrielle, aux statistiques du commerce de distribution et aux autres statistiques des services a eu l'effet d'un déclic qui a fourni l'occasion exceptionnelle de mettre au point une conception

intégrée des statistiques économiques. Aux trois réunions organisées par la Division de statistique, les États Membres ont recommandé à celle-ci de collaborer avec eux et les institutions internationales pour tirer parti de cette opportunité en élaborant un programme qui assure la coordination entre les différents programmes et activités menés en matière de statistiques économiques.

8. À la demande des États Membres, la Division de statistique a élaboré la présente réponse stratégique concernant des statistiques économiques intégrées sur laquelle la Commission de statistique pourrait s'appuyer pour un échange de vues à sa trente-septième session. La Division a dans l'idée de mettre au point un programme collectif doté de mécanismes de coordination faisant l'unanimité qui s'étende à un large éventail de statistiques économiques, y compris industrielles et des services, à la comptabilité nationale et aux autres statistiques de même nature. Le présent rapport résume les délibérations des réunions en question.

II. Programme de statistiques économiques intégrées

9. La Commission de statistique a relevé à maintes reprises la nécessité de coordonner les activités entreprises en matière de statistiques des services. Jusqu'à présent, ces activités se caractérisaient par un certain nombre d'initiatives indépendantes et pourtant connexes. La coordination devrait reposer sur un programme de statistiques économiques comportant un programme collectif de recherche pour les différents groupes de statistique actifs dans le domaine des statistiques économiques de façon à ce que les travaux s'inscrivent dans un cadre commun. Les fruits de la recherche statistique devraient alimenter la révision et l'application de normes communément admises sur les statistiques industrielles et commerciales, les classifications internationales, les indices des prix et de la production. Une telle coordination entraînerait une utilisation plus rationnelle des ressources aux plans national et international.

10. Le programme de statistiques économiques comporte cinq volets :
 a) promotion de statistiques économiques intégrées; b) mise au point de concepts;
 c) coordination des différents groupes de statistique actifs dans le domaine des statistiques économiques, d) mise en œuvre du programme de statistiques économiques intégrées dans les pays et e) harmonisation des activités de collecte de données. Ces différents volets sont exposés plus en détail ci-dessous.

A. Promotion de statistiques économiques intégrées

11. La nouveauté de la conception proposée exigerait une sensibilisation à la nécessité, à la faisabilité et aux avantages d'une telle approche. Or bien souvent, tel ou tel élément du programme de statistiques économiques, comme les statistiques haute fréquence et structurelles du commerce, est exécuté depuis toujours en toute indépendance et fait appel à des notions, des définitions, des délimitations d'éléments de données et des classifications incompatibles avec la collecte de données à tous les niveaux de l'activité économique et sans considération de la taille

des entreprises. Le programme proposé devrait largement contribuer à sensibiliser aux avantages d'une infrastructure statistique commune et souple à la fois pour définir les unités, appliquer les classifications et définir les variables à recueillir auprès des unités. L'harmonisation des concepts et des méthodes améliorera la comparabilité des données d'un élément du programme à un autre, une utilisation plus efficace des ressources, l'intégration des enquêtes multiples et la qualité des données provenant des enquêtes et des administrations. En outre, cette façon de procéder devrait remédier aux lacunes de la collecte des données tout en améliorant la qualité des données aux fins de l'établissement de la comptabilité nationale.

12. Le programme proposé devrait encourager l'adoption de plusieurs normes internationales applicables aux statistiques économiques, dont une évaluation qualitative de leur portée et de leur fiabilité. Il contribuerait à l'harmonisation des pratiques nationales et à l'amélioration des statistiques économiques internationales, plus facilement comparables.

B. Mise au point de la méthodologie

13. Les États Membres ont fait de la convergence des concepts et des pratiques statistiques à tous les niveaux de l'activité économique, sans considération de la taille des entreprises, dans le temps et à travers les régions, et de la mise en cohérence avec le *Système de comptabilité nationale de 1993* (SCN 1993) les grands axes d'une méthodologie statistique intégrée. Ils ont parlé, à ce propos, d'intégration horizontale et d'intégration verticale. La première s'entendrait d'un exercice supposant l'harmonisation des méthodes de collecte, de traitement, de compilation et de diffusion à tous les niveaux de l'activité économique, sans considération de la taille des entreprises, dans le temps et à travers les régions. La seconde s'entendrait d'une démarche qualitative visant à la mise en cohérence conceptuelle avec le *Système de comptabilité nationale de 1993* (SCN 1993) et les autres normes de même nature.

14. La révision des recommandations internationales existantes sur les statistiques industrielles, les statistiques du commerce de distribution et des services et les indices de production connexes, entreprise par la Division de statistique, offre l'occasion unique de promouvoir des statistiques économiques intégrées. Il conviendrait d'adopter des méthodologies uniformes, des concepts, des définitions et des classifications cohérents et d'intégrer les références temporelles et spatiales. Le *Système de comptabilité nationale de 1993* devrait apparaître comme le cadre assurant la cohérence conceptuelle globale des statistiques économiques.

15. Le programme proposé vise à encourager l'élaboration d'une seule et même série d'indicateurs cibles sur les statistiques économiques intéressant l'activité économique à tous les niveaux et sans considération de la taille des entreprises, différenciés par des données structurelles et haute fréquence. La définition, le format et le champ de ces indicateurs devraient être conformes aux concepts et aux classifications statistiques, ainsi qu'aux méthodes de collecte des données, de

traitement et de diffusion internationalement admis.

C. Coordination des différents groupes de statistique actifs dans le domaine des statistiques économiques

16. Dans le domaine des statistiques économiques, bien des activités sont menées en toute indépendance alors qu'elles sont apparentées. Dans son rapport, le Bureau australien de statistique sur les statistiques des services énumère toutes sortes de groupes de travail internationaux et régionaux sur les services et de groupes dont le travail intéresse en partie les statistiques des services (sans perdre pour autant de leur pertinence pour le domaine plus vaste des statistiques économiques). Dans ses rapports, l'OCDE2 donne un aperçu des activités de ces groupes. Les rapports futurs de l'OCDE continueront de fournir des informations sur l'état d'avancement de leurs travaux.

17. Les participants aux réunions ont relevé la nécessité de coordonner les activités des groupes de statistique et ce, pas uniquement dans le domaine des statistiques des services, dont l'OCDE se charge déjà. Le besoin s'en fait sentir dans le domaine plus vaste que représentent les statistiques économiques, lesquelles recouvrent les statistiques industrielles et des services, ainsi que la comptabilité nationale et autres statistiques de même nature. La coordination des statistiques économiques offre des avantages évidents qui se concrétiseront ultérieurement par des activités de collecte des données économes en ressources.

18. S'appuyant sur les rapports du Bureau australien de statistique et de l'OCDE, le programme envisagé a) recenserait les groupes de statistique qui travaillent sur des éléments clefs des statistiques économiques et analyserait leur programme de travail, b) définirait clairement les moyens de communication avec différents groupes, c) se mettrait d'accord avec eux sur un programme de recherche de nature à favoriser le développement conceptuel et pratique inscrit au programme de travail et d) mettrait en place un site Web centralisé pour regrouper les connaissances et faciliter la communication entre les différents groupes.

19. Vu la multitude de groupes actifs dans ce domaine, le programme devra, dans un premier temps, identifier ceux d'entre eux disposés à contribuer à des éléments clefs de la méthodologie à partir des priorités arrêtées. Au nombre des candidats souhaitant en faire partie, on compte le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, le Groupe de travail international sur les indices des prix (Groupe d'Ottawa), la Table ronde internationale sur les bases d'enquêtes-entreprises et le Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel.

20. Le programme exploitera les travaux entrepris par des groupes apparentés au niveau régional, dont le Groupe directeur Commission économique pour l'Europe/OCDE/EUROSTAT sur les registres du commerce, le Groupe directeur d'Eurostat sur les statistiques structurelles des entreprises, le Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques économiques à court terme (Équipe spéciale sur les

indicateurs à court terme pour les services), le Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs de la société de l'information et les Experts nationaux de l'OCDE sur les indicateurs de la science et de la technologie.

D. Mise en œuvre du programme de statistiques économiques intégrées

21. La révision des normes statistiques existantes et l'introduction de nouvelles normes sur les statistiques économiques vont peser sur le besoin d'assistance des pays. Le besoin d'assistance visera les statistiques des services ainsi que l'éventail plus large des statistiques économiques. Face à la croissance de la demande, il faudrait mettre au point une série de manuels de compilation et de formation pratiques pour compléter les normes statistiques actuelles et nouvelles. En coordonnant la mise au point des matériels de formation, le programme devrait encourager les échanges de pratiques optimales et s'employer à dresser la liste des fournisseurs d'assistance technique. À ce titre, il devra élaborer des outils d'évaluation pour suivre l'application, la qualité et la comparabilité des données.

22. Les organisations internationales se doivent certes d'essayer de développer et de promouvoir un programme de statistiques économiques intégrées, mais la mise en œuvre d'un tel programme demeure pour l'essentiel du ressort des pays. La Division de statistique et d'autres organisations internationales ont pour mission d'aider les bureaux de statistique nationaux à adapter un tel programme à leurs besoins et à l'exécuter.

E. Harmonisation des activités de collecte des données

23. Les activités de collecte des données ont souvent été menées en toute indépendance, sans aucune coordination. Tant les structures industrielles et commerciales en mutation rapide, et notamment le mode d'organisation et de fonctionnement des entreprises dans l'économie nationale et mondiale, que les efforts en cours pour minimiser les coûts et la charge de la communication expliquent qu'il soit nécessaire de réévaluer et d'améliorer les programmes d'enquêtes. Ces programmes nécessiteront la remise à plat des bases d'enquêtes entreprises afin de les intégrer sinon dans un seul, du moins dans un nombre réduit de programmes d'enquêtes-entreprises conçus à partir d'un registre du commerce central, mis systématiquement à jour à l'aide des données tirées des enquêtes aussi bien que des dossiers administratifs.

24. L'harmonisation de la collecte de données suppose entre autres : a) l'utilisation de techniques et de méthodes de traitement génériques communes pour procéder simultanément à la révision des données et à l'élaboration d'hypothèses pour tous les types d'unités à différents niveaux de l'activité économique, b) le stockage des données dans une base de données centralisée (entrepôt de données) accessible à tous les services d'un bureau de statistique selon des règles strictes, c) la mise à disposition des données à des fins multiples, les données servant notamment de plus

en plus à des fins d'analyse, d) la détection et la suppression des incohérences entre les informations provenant des établissements et celles provenant des entreprises ou d'autres niveaux de grosses unités complexes, et e) l'utilisation accrue du système de communication électronique des données et/ou du système de traitement automatisé.

25. La collecte de données harmonisée s'articule entre autres autour des recensements économiques, des registres du commerce et des sources administratives. Ces trois pôles sont traités plus en détail ci-dessous.

Recensements économiques

26. Les recensements économiques demeurent une activité statistique importante dans bien des pays. Ils ont pour rôle de a) fournir à un pays des informations détaillées et complètes sur la structure de son économie, b) poser les bases d'une analyse statistique continue et c) fournir les informations nécessaires pour mettre en place et tenir à jour le registre des activités commerciales d'un pays afin d'assurer une base aux enquêtes-entreprises. La planification et l'organisation des recensements et la transformation ultérieure des données de base des recensements en agrégats de la comptabilité nationale exigent une longue période de préparatifs minutieux, du personnel qualifié et d'importantes ressources financières. Malheureusement, dans un environnement économique en mutation rapide, ces informations deviennent rapidement obsolètes.

27. Il arrive souvent que des pays recourent de temps à autre à des recensements économiques à titre d'enquêtes repères dans une combinaison d'enquêtes de fréquence différente entre deux années de référence. L'enquête récente de la Division de statistique⁴ sur les facteurs qui empêchent la mise en œuvre du *SCN 1993* dans les pays en développement a confirmé la tendance très nette des pays à substituer aux enquêtes repères onéreuses un cadre d'enquêtes-entreprises annuelles (et moins fréquentes) coordonnées.

28. Comme le recensement économique constitue une méthode de collecte des données qui présente des avantages, mais n'est pas sans poser de problèmes aux instances statistiques, le programme continuera de promouvoir son utilisation en tant que source importante de données et d'outil pour la mise à jour des bases d'enquêtes pour les économies en développement qui se sont lancées dans l'établissement d'un registre du commerce et pour celles qui sont dotées d'un vaste secteur informel.

29. Le programme mettra aussi davantage l'accent sur la nécessité d'intégrer les enquêtes de fréquence variable de façon à ce que les données produites se complètent les unes les autres. L'adoption de normes et par là de définitions cohérentes à tous les niveaux de l'activité économique facilitera l'intégration des enquêtes.

Registres du commerce

30. Un registre du commerce constitue une base de sondage et d'évaluation pour toutes les enquêtes-entreprises. De la création de ces registres dépend la coordination des enquêtes qui utilisent les mêmes informations de base sur les unités commerciales et industrielles. Le programme devrait encourager les pays qui n'en possèdent pas à en créer et donner des indications claires sur leur mode d'utilisation dans le cadre d'un programme de statistiques économiques intégrées.

31. Afin d'aider les pays à mettre au point des registres du commerce, la Division de statistique envisage d'organiser en 2006 un atelier international qui rassemblera pays développés et en développement. Un manuel technique sur les registres du commerce qui sera rédigé à plus ou moins long terme donnera des informations sur les éléments clefs de ces registres et les pratiques optimales.

Sources administratives

32. Un nombre croissant de pays s'interrogent sur la possibilité d'utiliser plus largement les sources administratives à des fins statistiques vu les avantages qu'elles offrent. Les informations administratives peuvent servir soit directement à produire des données statistiques, soit à vérifier des agrégats déjà compilés ainsi qu'à combler des lacunes des enquêtes statistiques.

33. Encourager l'utilisation accrue des informations administratives aux fins de statistiques officielles n'implique pas que les données administratives doivent remplacer les techniques statistiques traditionnelles, elles devraient plutôt servir à les compléter et à les étayer. Les instances statistiques sont encouragées à coopérer avec les pouvoirs publics en vue d'une saisie rationnelle des données à des fins tant administratives que statistiques.

III. Perspectives d'avenir

34. Compte tenu des recommandations formulées récemment par la Commission de statistique dans le domaine des statistiques économiques et de l'orientation des principales conclusions des trois réunions organisées par la Division de statistique en 2005, la Commission voudra peut-être se pencher sur la question de la coordination des différents groupes qui entreprennent des recherches en la matière. On pourrait envisager de mettre en place un dispositif de coordination assez souple. La Division pourrait faire rapport à la Commission à sa prochaine session sur les modalités possibles d'un tel dispositif ainsi que sur le programme de travail sur des statistiques économiques intégrées.

IV. Questions auxquelles la Commission est appelée à répondre

35. **La Commission de statistique voudra peut-être exprimer son point de vue**

sur les points suivants :

- a) Examen du programme proposé de statistiques économiques intégrées en tant que concept susceptible de se concrétiser et de favoriser à l'avenir le développement des statistiques économiques;**
- b) Étude d'un dispositif assurant avec un minimum de contraintes la coordination entre les différents groupes qui s'occupent de statistiques économiques;**
- c) Fourniture de nouvelles consignes à la Division de statistique pour élaborer son programme de travail sur les statistiques économiques intégrées.**

V.

La Commission de statistique :

- a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les statistiques économiques intégrées³ et souscrit résolument à l'idée d'une intégration des statistiques économiques considérée comme étant la stratégie appropriée pour le développement des programmes nationaux et internationaux de statistiques économiques et financières, tant du point de vue des utilisateurs que de celui des producteurs;
- b) A recommandé que l'idée d'une intégration des programmes nationaux de statistiques économiques soit mise en œuvre, notamment :
 - i) En définissant les éléments constitutifs, tels que les registres du commerce, les recensements économiques, les statistiques structurelles et commerciales à court terme portant sur tous les niveaux de l'activité économique quelle que soit la taille des entreprises, les données collectées dans le cadre des enquêtes-entreprises et des enquêtes auprès des ménages, l'utilisation des sources administratives, les sondages aréolaires, les classifications, le traitement des données et les aspects institutionnels;
 - ii) En fixant des priorités qui tiennent compte des besoins nationaux et régionaux;
 - iii) En prenant des dispositions d'ordre institutionnel appropriées pour faire en sorte que soit assurée la coordination nécessaire entre les organisations nationales et régionales participant à la compilation des statistiques économiques;
- c) A recommandé également la création d'un groupe des Amis de la présidence, composé d'États Membres et d'organisations internationales, qui serait chargé d'établir un document de synthèse sur les modalités d'intégration des statistiques économiques, dans lequel serait examiné notamment la possibilité de mettre en place un mécanisme visant à améliorer la coordination entre les organisations internationales et les groupes de travail s'occupant des statistiques économiques.